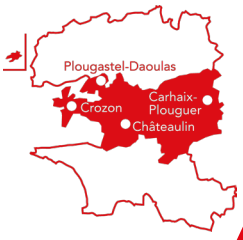

MAINTENANT !

LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député de la 6ème circonscription du Finistère, Conseiller régional de Bretagne
Président de l'Assemblée nationale

www.richardferrand.fr **N°33 // 2020**

SOYONS UNIS

Notre pays et chacun d'entre nous sommes confrontés à une pandémie qui tue et paralyse notre vie sociale et économique. Malgré la fulgurance du virus, notre système de soins et nos professionnels de santé réussissent à soigner et à guérir nombre de nos compatriotes. Nos aides à domicile entourent nos aînés. Agriculteurs, pêcheurs, salariés de la distribution, de la transformation et du transport permettent de nous nourrir. Fonctionnaires et professeurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour sauvegarder l'essentiel dans cette période douloureuse. Progressivement, et avec toutes les précautions, artisans et entreprises, usines et bureaux, parfois en télétravail, renouent avec l'activité. Nos scientifiques cherchent jour et nuit, tandis que partout de magnifiques initiatives de solidarité fleurissent. Dans l'épreuve, la France est unie : pour l'avenir soyons prêts, de toutes nos forces, à continuer, solidaires, pour que reprenne la vie.

Richard Ferrand

110 MILLIARDS €

C'est le montant consacré aux mesures de soutien grâce aux lois de finances rectificatives.

ENSEMBLE À L'ACTION CONTRE LE COVID

// TRAVAUX EN SÉANCE

Assurer la continuité démocratique

La crise que nous traversons et les dispositifs de protection sanitaire mis en œuvre ont obligé l'Assemblée nationale à suspendre le calendrier initial d'examen des textes de loi. Réduite, son activité est néanmoins préservée et ininterrompue. Des adaptations, élaborées avec l'ensemble des Présidents de groupes politiques, permettent aux séances de questions au Gouvernement de se tenir tous les mardis après-midi, dans un format restreint garantissant le respect des règles sanitaires et la représentation de l'ensemble des sensibilités politiques. Les députés sont également mobilisés pour l'enrichissement, l'amendement et le vote des dispositifs de soutien proposés par le Gouvernement. Forts de leur présence sur le terrain, dans leurs circonscriptions, ils apportent d'indispensables ajustements et ajouts aux textes initiaux. Adaptées au mieux aux contraintes des territoires, les mesures sont accessibles au plus grand nombre, pour que personne ne soit laissé au bord de la route.

// MISSION D'INFORMATION

Répondre aux questionnements

La pandémie liée au covid-19, ses conséquences et les actions qu'elle implique génère de nombreux questionnements, tous légitimes. Parmi les missions essentielles qu'elle exerce, l'Assemblée contrôle notamment l'action du Gouvernement. C'est dans ce cadre démocratique nécessaire que j'ai pris l'initiative de créer une commission d'information spécifiquement dédiée à l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de covid-19 en France.

L'Assemblée nationale assure ainsi la permanence de ses missions constitutionnelles et fait vivre le contrôle démocratique, en veillant à ne pas entraver l'action de l'exécutif : le combat contre l'épidémie demeure la priorité absolue.

> *" La confiance n'exclut pas le contrôle, et ce contrôle nourrit la confiance. "*

La mission d'information est composée de 39 membres, issus de tous les groupes représentés dans l'hémicycle, dont un député non-inscrit. Ses travaux se dérouleront en deux phases. La première a démarré le 2 avril et prendra fin quand l'Assemblée sera en mesure de retrouver son activité normale. Elle permet à la représentation nationale d'assurer un suivi rapproché et dans le temps de l'épidémie et ses conséquences. La seconde phase permettra alors à la mission d'information de se doter des pouvoirs d'une commission d'enquête.

Les auditions ont démarré par le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé. Elles se poursuivent au rythme de deux à trois par semaine et permettent d'interroger autorités et scientifiques.

// ÉCONOMIE

Préserver nos emplois et nos entreprises

Notre pays connaît actuellement une récession économique inédite. La crise frappe durement tous les secteurs dans tous nos territoires. Afin de préserver au mieux nos emplois, nos compétences et nos entreprises, le Gouvernement et le Parlement se sont mobilisés dès les premiers jours.

Le dispositif de chômage partiel a ainsi été activé immédiatement. Un fonds de solidarité a également été créé à destination des entreprises (aide de 1 500€), doté de plus de 750 millions €. 925 millions € abondent le Fonds de développement économique et social (FDES), qui octroie des prêts aux entreprises fragiles ou en difficulté, et 20 milliards € permettront à l'État d'intervenir au capital des sociétés dont la situation financière le nécessiterait.

Le paiement des charges fiscales et sociales est reporté, tandis que les loyers, factures de gaz et d'électricité peuvent être suspendus pour les entreprises. Des mesures sont spécifiquement dédiées aux artisans, indépendants et professions libérales.

Par ailleurs, BPIFrance propose aussi des prêts sans garantie ainsi que plusieurs dispositifs d'accompagnement. La Banque des Territoires est également mobilisée, tout comme la Banque de France et particulièrement son service de médiation des crédits auprès des établissements bancaires.

10,2 MILLIONS

C'est le nombre de salariés en chômage partiel fin avril.

En savoir plus : retrouvez tous les contacts utiles en dernière page.

// SOCIAL

Protéger les plus fragiles

Un éventail de mesures a été mis en œuvre afin de protéger les plus fragiles d'entre nous. Une prime sera versée à 4 millions de ménages précaires. À titre d'exemple, elle représente 150€ pour une personne seule bénéficiant du RSA et 200€ pour un couple bénéficiaire des APL avec deux enfants. Le ministère du Logement a d'autre part débloqué une enveloppe de 65 millions € pour l'hébergement d'urgence, alors que la trêve hivernale est prolongée jusqu'au 31 mai. Des bons d'achat ont été distribués aux personnes SDF, pour un montant total de 7 millions €. Le versement des prestations sociales a été anticipé et les associations peuvent, sous certaines conditions, bénéficier des dispositifs dédiés aux entreprises. Pour lutter contre les violences intrafamiliales, les dispositifs existants sont renforcés et de nouveaux systèmes d'alerte ont été mis en place.

// SITUATION SANITAIRE

La mobilisation collective porte ses fruits

L'Agence régionale de Santé en Bretagne donne des informations vérifiées et utiles. Elles démontrent notamment les bénéfices de notre confinement. Si les capacités de nos services de réanimation ont été considérablement augmentées, elles n'auraient jamais pu supporter une plus forte propagation du virus. Ces règles établies et les bonnes pratiques entre régions (la Bretagne a par exemple accueilli des malades d'Île-de-France et du Grand-Est) permettent de dé-saturer des territoires, tout en préservant les autres. La recherche avance à une vitesse inédite dans des délais records. Tous les laboratoires de recherches de notre pays travaillent sans relâche depuis de nombreuses semaines. Si des inconnues subsistent, les travaux progressent chaque jour sur la connaissance du virus, même si nos chercheurs ont besoin d'un temps incompressible. Ils méritent notre admiration et notre patience. Nous leur devons de respecter tous les gestes barrières.

// BRETAGNE

L'ARS au cœur de la crise

La cellule de crise covid-19 de l'Agence régionale de santé en Bretagne rassemble des professionnels mobilisés 7j/7 et 24h/24. Suivi de l'épidémie sur les territoires, coordination des services, accompagnement des entreprises reconverties pour la fabrication d'équipements de protection… Des équipes aux compétences remarquables et au dévouement exceptionnel !

Point de situation avec la cellule de crise de l'ARS Bretagne.

// CONSEIL RÉGIONAL

Les mesures d'urgence bretonnes

La Région s'est elle aussi mobilisée dès les premiers jours. En amplifiant son soutien sur ses missions, elle mène plusieurs initiatives. Elle contribue ainsi à hauteur de 21 millions € au Fonds de solidarité (aide de 1 500€) et propose un prêt à taux zéro baptisé Rebond. Un fonds régional de garantie offre également la possibilité aux TPE et PME de bénéficier de garanties d'emprunt bancaire à 80 voire 90% pour les prêts destinés à renforcer leur trésorerie. Le versement de ses aides habituelles aux entreprises et associations est d'autre part anticipé, tandis que le remboursement des avances remboursables est suspendu et que les conventions pour les actions reportées sont prorogées. Au total, 103,8 millions € sont engagés pour les mesures nouvelles à destination des entreprises et associations en Bretagne. Alors que l'ensemble des services régionaux de transports est réorganisé, leur gratuité est assurée pour les personnels soignants. La Région a lancé une plateforme permettant de rapprocher les producteurs des consommateurs (cf. p. 4). Elle s'est alliée aux quatre départements bretons pour commander 500 000 masques, en coordination avec l'ARS Bretagne.

// SOLIDARITÉ

Les indispensables initiatives locales

En première ligne dans cette crise, les élus et singulièrement les maires de nos communes jouent un rôle essentiel. Vigilance envers les personnes vulnérables, poursuite de l'activité des services sociaux, réorganisation des services publics (état civil, collecte des déchets, espaces verts…), garde des enfants de soignants, communication vers les habitantes et les habitants… Interlocuteurs privilégiés, ils veillent au bon déroulement de notre quotidien.

Tout notre territoire est mobilisé. Ainsi, à Châteaulin, le laboratoire Eurofins fait partie des laboratoires bretons habilités à réaliser et analyser les tests de dépistage du covid-19. À Carhaix, Olivier Clerc, gérant de l'entreprise Pressi Mobile, a réorganisé en quelques jours son équipement industriel et produit désormais du gel hydroalcoolique. À Telgruc-sur-Mer, la cidrerie de Rozavern travaille avec les producteurs locaux et propose un drive fermier avec le concours du réseau Bienvenue à la Ferme.

Autant d'initiatives solidaires, forces et richesses de notre territoire pour surmonter cette crise.

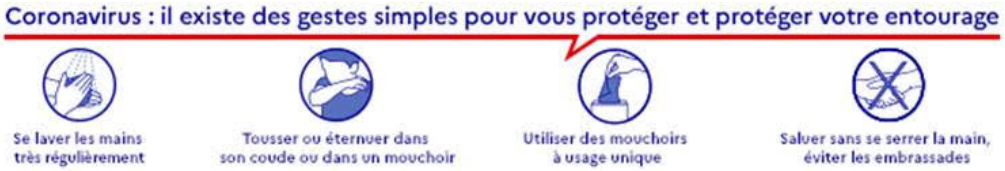

FOCUS

À l'écoute et à l'action

Si ma permanence de Châteaulin est temporairement fermée au public, elle reste active. Au cours des semaines qui viennent de s'écouler, les sollicitations ont été nombreuses. Le contexte inédit que nous connaissons génère des interrogations et des préoccupations, bien légitimes.

Le rapatriement de proches se trouvant alors à l'étranger, en vacances, pour le travail ou les études, a systématiquement fait l'objet de requêtes auprès du ministère des Affaires étrangères. Les pénuries de matériel de protection ont toutes été relayées auprès de l'ARS Bretagne et de la Préfecture. Les situations individuelles particulières ont été examinées, les suggestions et propositions versées aux échanges et débats. Difficultés logistiques et financières des entreprises, mais également problèmes d'accès aux dispositifs de soutien ont été transmis et réglés par les services compétents de l'État.

À votre écoute et à vos côtés, pour toute question, je m'assure qu'une réponse est apportée dans les meilleurs délais. Merci à mon équipe !

400

C'est le nombre de sollicitations traitées par ma permanence à Châteaulin entre le début du confinement et la fin du mois d'avril.

CONTACTS UTILES

Informations coronavirus covid-19
0 800 130 000 (numéro vert)
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule DIRECCTE Bretagne (entreprises)
02 99 12 21 44
bretag.continuite-eco@direccte.gouv.fr

Cellule régionale d'appui et de pilotage de l'ARS Bretagne
ars35-crise@ars.sante.fr
https://www.bretagne.ars.sante.fr/

Sous-préfecture de Châteaulin
02 98 86 10 17

Cellule d'accompagne psychologique accessible à toutes et tous
0 800 130 000 (numéro vert)

Violences faites aux enfants
119

Violences conjugales
3919
114 (par SMS)
0 800 019 019 11 (numéro de prévention destiné aux auteurs des violences)

Plateforme régionale producteurs-consommateurs
www.produits-locaux.bzh

Personnels soignants et administratifs des services de santé, travailleurs paramédicaux, pharmaciens, ambulanciers, professionnels libéraux de la santé, services de soins et d'aide à domicile. Services de secours, forces de l'ordre, armées. Fonctionnaires de l'État, services déconcentrés de l'État, corps préfectoral et agents des préfectures et sous-préfectures. Fonctionnaires et agents des collectivités territoriales. Travailleurs sociaux. Agents des transports publics. Personnels de La Poste et des services de livraison de colis. Personnels des réseaux et télécom. Enseignants, personnels de l'Éducation nationale, des académies et rectorats. Personnels des services publics et privés de garde d'enfants. Élus locaux. Bénévoles associatifs. Agricultrices, agriculteurs, salariés de l'agroalimentaire, de la logistique, du transport, de la distribution, chauffeurs-routiers, caissières et caissiers... Bretonnes et Bretons dont la vie a été bouleversée du jour au lendemain.

Merci, merci, merci. Soyons unis!

TWITT AGAIN !

" Le déconfinement sera le succès ou l'échec de tous. L'État doit garantir l'égalité et les exigences de protection pour tous, et les réalités locales appellent des traitements différenciés. "

REPÈRES

En mai-juin :

- Sortie progressive du confinement
- Reprise progressive des établissements scolaires
- Poursuite de la mission d'information
- Session du Conseil régional

DANS LA PRESSE

- Échanges avec Le Télégramme https://cutt.ly/ryr3Mrf
- Dans Le Figaro https://cutt.ly/Pyr32he
- Mon interview à Ouest-France https://cutt.ly/syr38cK
- Dans La Dépêche du Midi https://cutt.ly/LyycQpe

INFOS EN CONTINU

www.richardferrand.fr
RichardFerrandAN
@RichardFerrand
@richarderrand_pan

Conception www.kestufabrik.fr - ISSN 2610-4180

CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin
tél. 02 98 81 94 83
fax 02 98 81 94 18
infos@richardferrand.fr

MES COLLABORATRICES
• Leïla Delefortrie et Laetitia Dolliou
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription
leila.delefortrie@richardferrand.fr
laetitia.dolliou@richardferrand.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
• Soizic Kerbrat
soizic.kerbrat@richardferrand.fr